

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 16 décembre 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 7.6, 2.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.7, 7.8, 8.1, 8.2, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h50.

Etaient présents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 7.6), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 7.6), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir du 7.6), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 1.1.1), M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.1), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jacques GROSERRIN, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 0.1), M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 7.6), Mme Danielle POISSENOT (à partir du 7.6 et jusqu'au 1.2.4), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 7.6), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE Bonnay : M. Gilles ORY Brailans : M. Alain BLESSEMILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 7.6), M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER (à partir du 7.6) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Grandfontaine : M. François LOPEZ Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au 2.1) Mamirolle : M. Daniel HUOT (jusqu'au 4.8) Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 7.6) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 1.2.4) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 7.6) Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN (à partir du 7.6) Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 7.6) Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 7.6)

Etaient absents :

Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Yves-Michel DAHOUÏ, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel OMOURI, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Busy : M. Alain FELICE Champoux : M. Philippe COURTOT Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Gennes : Mme Thérèse ROBERT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUNET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISSON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pugey : M. Frank LAIDIÉ Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Thise : M. Alain LORIGUET Venise : M. Jean-Claude CONTINI

Secrétaire de séance : M. Fabrice TAILLARD

Procurations de vote :

Mandants : S. BARATI-AYMONIER (jusqu'au 0.1), P. BONNET, P. BONTEMPS, E. BRIOT, C. CAULET, Y.M. DAHOUÏ (à partir du 1.1.1), D. DARD, O. FAIVRE-PETITJEAN, A. GHEZALI, J.S. LEUBA, C. MICHEL (à partir du 7.6), D. POISSENOT (à partir du 4.1), R. REBRAB (à partir du 7.6), K. ROCHDI (jusqu'au 0.1), M. SEBBAH, G. VAN HELLE, S. WANLIN, M. ZEHAF, J. CANAL, P. CORNE, D. PARIS, S. RUTKOWSKI (à partir du 0.2), R. STEPOURJINE, A. LORIGUET

Mandataires : C. MICHEL (jusqu'au 0.1), J. GROSERRIN, M. LOYAT, C. LIME, F. PRESSE, M. EL YASSA (à partir du 1.1.1), P. CURIE, L. CROIZIER, N. BODIN, AS. ANDRIANTAVY, S. BARATI-AYMONIER (à partir du 7.6), R. STHAL (à partir du 4.1), F. ALLEMANN (à partir 7.6), C. THIEBAUT (jusqu'au 0.1), C. WERTHE, D. SCHAUSS, Y. POUJET, T. MORTON, J.Y. PRALON, T. JAVAUX, F. BAILLY, M. FELT (à partir du 0.2), Y. GUYEN, F. TAILLARD

Délibération n°2019/005043

Rapport n°1.1.5 - Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2020

Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2020

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Résumé :

Dans l'attente du vote du Budget Primitif 2020, il est proposé, conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'ouverture anticipée de crédits d'investissement détaillée par chapitre, sur le Budget Principal et les Budgets annexes du Grand Besançon.

En investissement, il est possible d'engager, liquider et mandater dès le 1^{er} janvier 2020 sur les projets gérés en AP/CP et sur les restes à réaliser.

De plus, l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Président peut, sur autorisation du Conseil de Communauté, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont alors inscrits au budget lors de son adoption.

En conséquence, il est proposé au Conseil de Communauté d'ouvrir, dès le 1^{er} janvier 2020, des crédits d'investissement sur le Budget principal et sur l'ensemble des Budgets annexes, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019.

I. Budget principal

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 18 281 756 € répartis comme suit :

	Chapitre	Budget 2019	Ouverture anticipée 2020
Budget PRINCIPAL	020	1 000 000,00 €	250 000,00 €
	10	500 000,00 €	125 000,00 €
	16*	92 676,16 €	23 169,00 €
	20	8 975 130,31 €	2 243 782,00 €
	204	15 910 797,86 €	3 977 699,00 €
	21	35 219 923,26 €	8 804 980,00 €
	23	9 675 090,22 €	2 418 772,00 €
	26	598 110,00 €	149 527,00 €
	27	439 389,16 €	109 847,00 €
	45 811	67 920,00 €	16 980,00 €
	45 812	40 000,00 €	10 000,00 €
	45 813	60 000,00 €	15 000,00 €
	45 814	340 000,00 €	85 000,00 €
	45 815	60 000,00 €	15 000,00 €
	45 816	48 000,00 €	12 000,00 €
	45 817	60 000,00 €	15 000,00 €
	45 818	40 000,00 €	10 000,00 €
		73 127 036,97 €	18 281 756,00 €

* Hors emprunts

II. Budget annexe Transports

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 4 475 053 € répartis comme suit :

Budget TRANSPORTS	Chapitre	Budget 2019	Ouverture anticipée 2020
	020	250 000,00 €	62 500,00 €
	20	1 809 589,38 €	452 397,00 €
	21	11 731 830,82 €	2 932 957,00 €
	23	4 068 798,40 €	1 017 199,00 €
	26	40 000,00 €	10 000,00 €
	17 900 218,60 €	4 475 053,00 €	

III. Budget annexe CRR

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 93 043 € répartis comme suit :

Budget CRR	Chapitre	Budget 2019	Ouverture anticipée 2020
	20	18 177,00 €	4 544,00 €
	21	353 999,42 €	88 499,00 €
		372 176,42 €	93 043,00 €

IV. Budget annexe ZA NORET

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 8 500 € répartis comme suit :

Budget ZA NORET	Chapitre	Budget 2019	Ouverture anticipée 2020
	16 *	34 000,00 €	8 500,00 €
		34 000,00 €	8 500,00 €

* Hors emprunts

V. Budget annexe ZA PORTES DE VESOUL

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 7 906 € répartis comme suit :

Budget ZA PORTES DE VESOUL	Chapitre	Budget 2019	Ouverture anticipée 2020
	16 *	31 624,00 €	7 906,00 €
		31 624,00 €	7 906,00 €

* Hors emprunts

VI. Budget annexe AIBO (Aire Industrielle de Besançon Ouest)

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur 126 351 € répartis comme suit :

Budget AIBO	Chapitre	Budget 2019	Ouverture anticipée 2020
	16 *	505 404,00 €	126 351,00 €
		505 404,00 €	126 351,00 €

* Hors emprunts

VII. Budget annexe Autres ZAE

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur 63 290 € répartis comme suit :

Budget Autres ZAE	Chapitre	Budget 2019	Ouverture anticipée 2020
	16 *	253 160,00 €	63 290,00 €
		253 160,00 €	63 290,00 €

* Hors emprunts

VIII. Budget annexe Eau

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 1 278 336 € répartis comme suit :

Budget EAU	Chapitre	Budget 2019	Ouverture anticipée 2020
	20	204 469,00 €	51 117,00 €
	21	4 067 488,56 €	1 016 872,00 €
	23	841 389,04 €	210 347,00 €
		5 113 346,60 €	1 278 336,00 €

IX. Budget annexe Assainissement

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 3 745 451 € répartis comme suit :

Budget ASSAINISSEMENT	Chapitre	Budget 2019	Ouverture anticipée 2020
	20	806 306,25 €	201 576,00 €
	21	4 286 163,38 €	1 071 540,00 €
	23	9 889 341,04 €	2 472 335,00 €
		14 981 810,67 €	3 745 451,00 €

X. Budget annexe Chauffage Urbain

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 425 861 € répartis comme suit :

Budget CHAUFFAGE URBAIN	Chapitre	Budget 2019	Ouverture anticipée 2020
	20	25 000,00 €	6 250,00 €
	21	2 725,00 €	681,00 €
	23	1 675 721,87 €	418 930,00 €
		1 703 446,87 €	425 861,00 €

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur une ouverture anticipée des crédits d'investissement 2020 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2019, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2020.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président